

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur de la
Caisse d'Allocations Familiales de Lille,
Monsieur le Maire de Ronchin,
Monsieur le Conseiller Général,
Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Aujourd'hui, c'est **avec plaisir** que je vous reçois à Ronchin, au
nom du Conseil d'Administration,
au nom du personnel,
au nom de tout un quartier et de ses habitants.

Le projet 2010-2014 de la Maison du Grand Cerf que nous
allons contractualiser tout à l'heure avec nos principaux
financeurs, vous est présenté sous le signe de la **citoyenneté
au quotidien**. Mais il se veut avant tout dans la continuité du
précédent.

Aussi n'est-il pas inutile de revenir un instant sur ce que mon
prédécesseur vous disait le 27 novembre 2007 :

« Face aux détresses de tous ordres (chômage, isolement,
perte de repères, individualisme, problèmes de santé...etc.),
à sa mesure, avec le concours de nos principaux financeurs,
la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville de Ronchin,
le Département du Nord,
avec la participation des familles,
avec tous nos partenaires,

**la Maison du Grand Cerf entend apporter sa pierre à la
construction d'une société plus juste, plus solidaire.**

Nos actions sont autant d'occasions d'associer les
habitants, de permettre leur participation.

Nous voulons concourir de toutes nos forces à l'amélioration
de leur santé, lutter contre l'isolement, maintenir ou rétablir le
lien social.

Nous voulons contribuer à faire du quartier, de la ville, un
cadre de vie agréable.

Nous voulons animer la vie locale.

Le Centre Social et Culturel de la Maison du Grand Cerf est un
espace de vie où se rencontrent, se confrontent les
générations, les cultures, où se cultivent les différences, les
richesses, les passions. »

Cela bien-entendu reste vrai aujourd'hui, et plus que jamais.

Le petit document qui vous est distribué vous fait la synthèse d'un **projet que nous avons construit ensemble, bénévoles, professionnels, partenaires au cours de l'année 2009-2010** avec le concours d'E2I, une coopérative de conseil en développement local.

Et bien sûr, comment ne pas souligner de prime abord que le nom de **Maison** du Grand Cerf résonne de façon pertinente et cohérente.

Derrière le concept de maison, on peut en effet décliner plusieurs **missions** ou **objectifs** :

- Rassurer, protéger (temporairement mais aussi durablement)
- Prévenir l'isolement, créer du lien
- Former, informer, éduquer, rendre citoyen
- Emanciper, rendre autonome

Dans la continuité du projet précédent, la Maison du Grand Cerf réaffirme, certes, ses valeurs mais donne surtout une impulsion nouvelle qui vise à éviter le cloisonnement par secteur et renforcer la **transversalité** des actions.

Six thématiques ont ainsi été **priorisées** pour guider les actions des quatre années à venir :

- La lutte contre l'illettrisme
- La parentalité, l'éducation et la prévention
- La santé, l'alimentation, les activités physiques et le bien-être
- La prévention du vieillissement et la lutte contre l'isolement
- L'écocitoyenneté au quotidien
- Et ... l'ouverture à la culture

Et pour ce faire, je veux remercier aujourd'hui la Caisse d'Allocations Familiales de Lille, la Ville de Ronchin et le Département du Nord qui sont au diapason de notre projet pour nous aider à le concrétiser.

Je me permets simplement de souligner l'exemplarité de ce partenariat notamment sur la **fonction d'animation globale** qui est de ce fait depuis 2007 financée à 96 % (dans les limites du plafond CNAF soit 140 431 € en 2010) et je laisse à chaque cosignataire le soin de présenter sa propre participation.

Merci aussi à **tous ceux** qui ont permis que nous en soyons là aujourd'hui,
bénévoles, professionnels, salariés, partenaires, habitants du Champ du Cerf et de Ronchin...

Pour terminer mon propos, permettez-moi également de souhaiter que cette collaboration puisse se perpétuer à la même hauteur, ce qui, il faut malheureusement le reconnaître, s'avère de moins en moins sûr dans le contexte de réduction des déficits publics que l'on connaît aujourd'hui, et face à la réforme des collectivités locales.

Au moment où la loi de finances 2011 semble vouloir astreindre les **associations au régime sec, l'Europe déclare** dans le même temps **2011, année du bénévolat** : quel paradoxe !

Face à ces craintes, c'est à Stéphane Hessel que je vais donner le mot de la fin. Dans son fascicule « Indignez-vous » ; il nous donne un bel exemple de **résistance non-violente** ou – comme il le dit lui-même - **d'insurrection pacifique**.

N'est-ce pas le propre d'une structure comme la nôtre que de **s'indigner** et... **d'agir** afin d'offrir comme horizon à notre jeunesse autre chose que « la consommation de masse, le mépris des plus faibles et de la culture, l'amnésie généralisée et la compétition à outrance de tous contre tous » ?

Je vous remercie de m'avoir écouté et j'espère avoir été entendu.

Longue vie à la Maison du Grand Cerf, Centre Social et Culturel de Ronchin !